

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° 1062 Militaires hors cadres – Milice Compagnie des Gardes-Cercie

n° 1062

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 novembre 1951

Numéro JO
n° 13 du 01/12/1951

Date du numéro
1 décembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Les gardes-cercie dont es noms suivent sont licenciés de la Compagnie de gardes-cercle de Djibouti, tour «inaptitude à l'emploi», pour compter du 1er novembre 1951 : Hussein Boulaleh, Mile 286 : idle Hassan, Mile 2237 : Abdi Youssour, Mile 240 ; Deher Dowalesh, Mile 243 : Ahmed Regeïlle, Mle 951 : Ali Hassen, Mile 271 ; Abdiilahi Farah, Mle 272 : Mahyoub Ahmed, Mile 277 : Ali Mokbled, Mle 281 : Abdou Hizam, Mile 282,